



Un monde à l'envers

Yves Jalbert

Professeur de philosophie au cégep Gérald-Godin et baby-boomer

Nous vivons dans un étrange monde, disait récemment un comédien, lorsque le meilleur joueur de golf est noir et le meilleur rappeur, blanc (Tiger Woods et Eminem). Mais ne vivons-nous pas dans un monde encore plus étrange lorsque le gouvernement du Canada s'apprête à décriminaliser le pot ?

La décriminalisation ou la légalisation de la mari ne saurait en soi nous choquer puisque, s'il fallait qu'on applique la loi et que tous ceux qui ont goûté à la chose fassent de la prison, notre principal problème social ne serait plus le manque de médecins et d'infirmières, mais le manque de gardiens de prison, de policiers, d'avocats et de juges. Par contre, cela aurait l'avantage d'envoyer en prison tous ces baby-boomers qui occupent leurs jobs de peinarde et empêchent les jeunes de travailler, tous ces vieux profs de philo qui empêchent les étudiants d'obtenir leur DEC.

Rien d'étonnant donc à la décriminalisation de l'herbe. Ce qui est étonnant, c'est plutôt qu'on ne la légalise pas car, si ce n'est plus un crime d'en posséder mais que c'est encore un crime d'en vendre, cela porte un peu à confusion. Enfin, il faut y aller doucement, une étape à la fois. On peut supposer que dans une dizaine d'années, nous aurons une SADQ (Société de l'alcool et de la drogue du Québec), à ne pas confondre avec les diverses ADQ (Association des dermatologistes du Québec, Association diabète Québec, Association de dards du Québec, ou Auto duel quarterly).

Mais que faire de tous ces policiers, avocats et juges si on légalise la drogue ? C'est une question qui n'est pas à négliger dans le contexte économique actuel. On ne peut pas prendre de décision, qu'il s'agisse d'écologie, de morale ou de légalité, sans tenir compte des impacts économiques. Si l'on en venait à légaliser les joints, les pertes d'emploi non seulement dans le système légal canadien mais aussi dans le crime organisé seraient énormes. Il faudrait peut-être faire des études sur les effets économiques d'une telle loi.

Mais une solution toute simple se présente à nous : combiner la légalisation de la dope à la criminalisation de la cigarette. Déjà, chez les étudiants de cégep, il est considéré comme immoral de fumer la cigarette, mais pas le pot. La population est donc mûre pour un changement social et légal. L'image du fumeur de pot en est une de personne cool, peu violente, aimant les arts, alors que l'image du fumeur de cigarettes en est une de personne sale, immorale, dégoûtante, faible, n'ayant de considération que pour soi.

Les compagnies de tabac, qui ne pourraient plus produire de cigarettes légalement, pourraient transformer leurs usines en fabriques de cigarettes de marijuana, sauvant ainsi des milliers d'emplois.

Le crime organisé pourrait prendre en charge le commerce des cigarettes. Le système légal pourrait s'acharner à éliminer les fabriques illégales, la vente et la possession de cigarettes. Le gouvernement pourrait remplacer les taxes sur le tabac par les taxes sur la marijuana.

Les scientifiques pourraient commencer à faire des études qui nous montreraient que, comme dans le cas de l'alcool (parlant de monde à l'envers), il est bénéfique de consommer régulièrement, et même en assez grandes quantités !

De plus, on sait la difficulté qu'ont les organisateurs des différents événements sportifs et culturels à se trouver d'autres bailleurs de fonds que les fabricants de cigarettes. Ces mêmes organisateurs trouveraient maintenant des commanditaires « en masse » et on pourrait assister au Grand prix Acapulco Gold, au Festival de jazz SADQ ou à l'Internationale Colombien.

Bien sûr, au rythme où vont les choses, il y a lieu de se demander si, dans quelques années, les scientifiques ne nous apprendront pas que quelques cigarettes par jour peuvent réduire les risques d'une maladie quelconque...